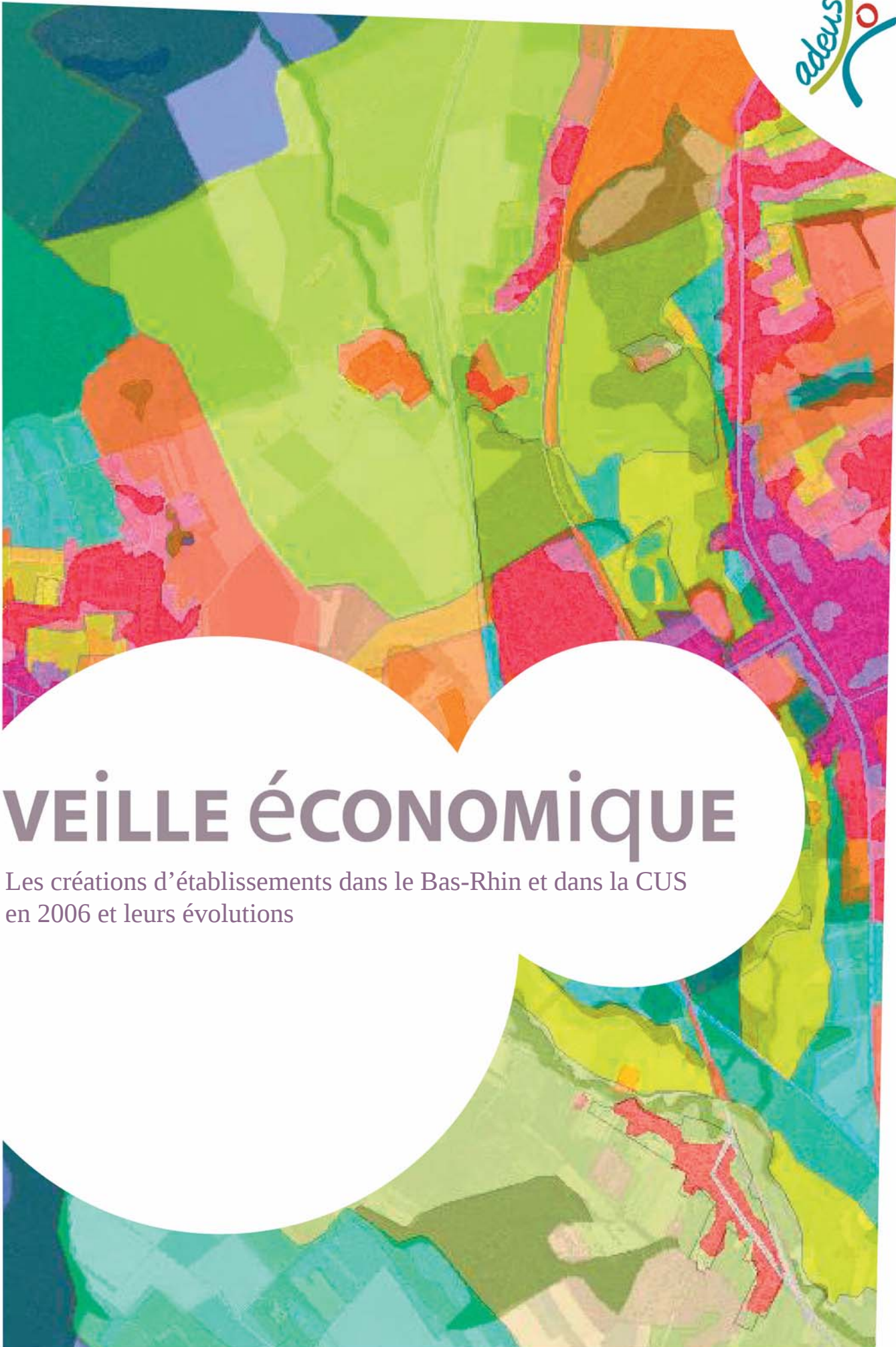




VEILLE ÉCONOMIQUE

Les créations d'établissements dans le Bas-Rhin et dans la CUS
en 2006 et leurs évolutions

Programme partenarial

Chef de file : CUS

Equipe projet : Fabienne Vigneron (*chef de projet*), Pierre Lavergne, Vincent Bort,
Sophie Monnin

Février 2008 © ADEUS

L'agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise
9 rue Brûlée BP 47R2 67002 Strasbourg Cedex

INTRODUCTION

La "veille économique" présente les principales caractéristiques économiques du territoire de la CUS et leurs évolutions.

En 2005 et 2006, des fiches communales ont été réalisées pour toutes les communes de la CUS. Elles avaient pour objet de présenter des données de cadrage économiques (données de référence, revenus des ménages, fiscalité, tissu économique, créations d'établissements, transferts d'établissements, équipement commercial, emploi salarié, marché du travail construction neuve de locaux d'activités et zones d'activités), pour alimenter les réflexions de la CUS.

Parallèlement à ces fiches communales, différents indicateurs sont analysés pour affiner la connaissance des principaux phénomènes économiques et comparer les caractéristiques et évolutions économiques des territoires de la CUS et du Bas-Rhin en lien avec des éléments de conjoncture nationale.

Cette présente note concerne les créations d'établissements dans le Bas-Rhin et dans la CUS en 2006, et leur évolution.

MÉTHODOLOGIE

Les créations d'établissements sont appréhendées grâce au répertoire SIRENE des entreprises et des établissements, géré par l'INSEE. Il enregistre les mouvements économiques et légaux affectant ces unités, en particulier les créations. L'obligation administrative d'immatriculation de chaque entreprise et établissement en assure l'exhaustivité. Les créations sont de trois types : créations pures, reprises et réactivations.

Cette étude porte sur les créations d'établissements du champ ICS (Industrie, Commerce, Services), qui constitue le champ de référence des analyses économiques. Il regroupe l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Il ne prend pas en compte notamment l'agriculture, les services financiers, l'administration, les activités associatives et la location de biens immobiliers.

En 2006, elle exploite les créations d'établissements **à la date d'enregistrement** (établissements créés en 2006 et antérieurement, et enregistrés en 2006). Ces données diffèrent de celles exploitées en 2004-2005, qui concernaient les créations à la date réelle (établissements créés en 2004-2005 et enregistrés en 2004-2005). Aucune donnée n'est parfaite mais l'exploitation des données en date d'enregistrement, qui correspondent à celles diffusées par l'INSEE, permet d'avoir une cohérence avec les publications nationales.

SYNTHÈSE

- En 2006, les créations d'établissements dans la Communauté Urbaine de Strasbourg ont atteint un niveau record. En effet, 3 100 établissements ont été créés, soit une progression de + 6 % par rapport à l'année précédente.
- Avec un taux de création (nombre de créations / stock des établissements) de 13,6 %, le dynamisme de la création est plus élevé dans la CUS que la moyenne départementale (12,8 %) et nationale (12,6 %).
- La création reste très concentrée géographiquement. En effet, 80 % des nouveaux établissements se situent à Strasbourg et dans sa première couronne. Entzheim confirme sa vitalité et continue à avoir un taux de création nettement supérieur à la moyenne.
- Seuls quelques secteurs d'activité sont les véritables moteurs de la création d'établissements : le commerce, les services aux entreprises et aux particuliers, la construction et l'éducation-santé-action sociale.
- Par rapport à 2005, le bilan sectoriel est le suivant :
 - les créations sont plus nombreuses dans presque tous les secteurs d'activité, et plus particulièrement dans les services aux particuliers (grâce à l'hôtellerie-restauration (+ 21 %)), le commerce (+ 11 %), l'immobilier (+ 9 %) et la construction (+ 8 %),
 - elles sont moins nombreuses que l'année précédente dans les industries agro-alimentaires et le transport, tous deux en perte de vitesse en 2006,
 - elles restent globalement stables dans les services aux entreprises.
- Par rapport au niveau national, la Communauté urbaine de Strasbourg voit cette année le nombre de ses créations dans les services aux entreprises se stabiliser et dans les services aux particuliers augmenter alors qu'en France on observe le phénomène inverse. **En conclusion, l'évolution globale des créations dans la CUS est très favorable par rapport au niveau national mais les services aux entreprises, même s'ils restent des moteurs de la création d'établissements, peinent à rebondir après leur diminution en 2005.**

CONJONCTURE NATIONALE ET RÉGIONALE¹

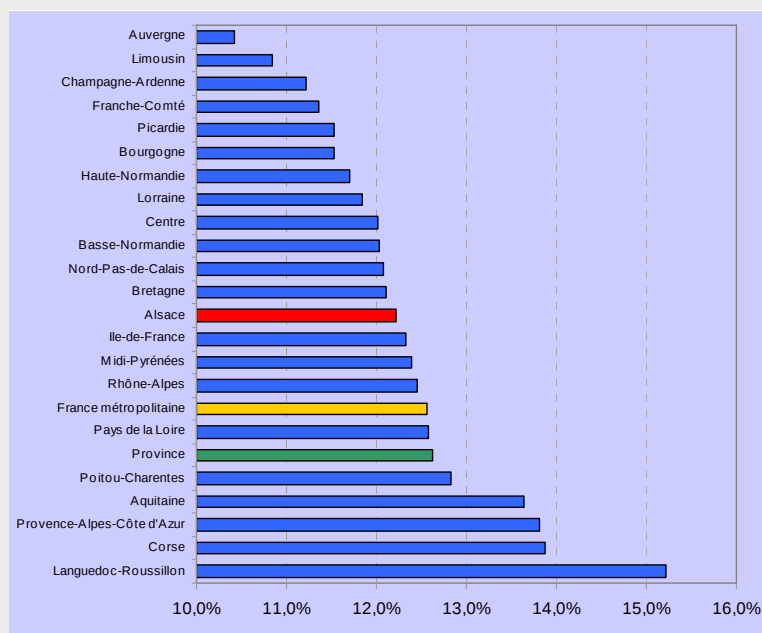
Composante du renouvellement de l'appareil productif, la création d'entreprises participe à la modification du tissu économique et témoigne de l'attractivité des territoires d'accueil.

Dans l'ensemble des secteurs de l'industrie et du tertiaire, 373 000 établissements ont été créés en France métropolitaine en 2006. Sans atteindre les taux de croissance de 2003 et 2004, la création d'établissements repart à la hausse (près de 1 %), après une légère baisse en 2005. Cette progression confirme la bonne santé des créations depuis 2003.

Les conditions de créations ont été assouplies, notamment avec la loi pour l'initiative économique promulguée en août 2003 qui facilite l'accès à la création d'entreprises et semble donner naissance à une nouvelle population de créateurs. Ces derniers s'efforcent d'exploiter les avantages qui leur sont offerts : aides publiques permettant de financer le démarrage de l'activité, simplifications administratives, nouvelles facilités liées au statut de l'entreprise... Ces créateurs assurent avant tout leur propre emploi. En effet, de plus en plus de créateurs étaient au chômage avant de créer leur entreprise (40 % en 2006) et plus de quatre nouvelles entreprises sur cinq n'ont pas de salarié.

Au niveau national, les secteurs qui comptent le plus de créations restent le commerce, la construction, les services aux entreprises et aux particuliers (comprenant l'hôtellerie-restauration).

Mais, les créations sont particulièrement dynamiques dans les services aux entreprises, la construction et l'immobilier. La forte augmentation des créations dans ces trois secteurs compense la baisse dans les autres secteurs.



GRAPHIQUE N°1 : **Taux de création d'établissements par région en 2006**

Source : INSEE - Sirène 2006 champ ICS

En Alsace, les créations ont fortement progressé en 2006 (+5,5 %). Depuis 2003, cette progression est nettement plus rapide dans la région qu'au niveau national. L'écart entre le taux de création régional, traditionnellement plus faible, et la moyenne nationale a donc tendance à se resserrer. Le taux de création s'établit à 12,2 % en Alsace (avec 12,8 % dans le Bas-Rhin et 11,3 % dans le Haut-Rhin), contre 12,6 % au niveau national.

Le dynamisme de la création n'est pas également partagé par les deux départements alsaciens : les créations d'établissements augmentent de près de 9 % dans le Bas-Rhin alors qu'elles restent globalement stables dans le Haut-Rhin. Dans ce dernier département, le tassement des créations dans le commerce et le recul dans les services expliquent ce moindre dynamisme.

1. source : INSEE - Chiffres pour L'Alsace et INSEE Première

TABLEAU N°1 : Créations d'établissements en 2006 et évolution

	Bas-Rhin		Haut-Rhin		Alsace		France	
	2006	Evolution 2005-2006	2006	Evolution 2005-2006	2006	Evolution 2005-2006	2006	Evolution 2005-2006
Créations pures	4 594	9,1%	2 546	-2,0%	7 140	4,9%	288 472	1,4%
Réactivations	273	29,4%	136	47,8%	409	35,0%	20 713	7,3%
Reprises	885	2,8%	512	0,0%	1 397	1,7%	63 994	-4,5%
Ensemble	5 752	8,9%	3 194	-0,2%	8 946	5,5%	373 179	0,6%

Source : NSEE - Sirène 2006 champ ICS

Au niveau régional, les services et le commerce restent néanmoins les véritables moteurs des créations d'établissements. La hausse dans les services repose notamment sur la vigueur des créations dans les services aux particuliers. Dans les services aux entreprises, après les très fortes hausses de 2003 et 2004, les créations se sont stabilisées. Au niveau national, on observe le phénomène inverse : des créations toujours en hausse dans les services aux entreprises alors qu'elles restent stables dans les services aux particuliers.

En Alsace, les créations dans l'immobilier, le commerce et la construction progresse plus fortement qu'au niveau national. Même l'industrie, qui pèse certes peu en termes de créations d'établissements, a enregistré une hausse encourageante en 2006.

1. LES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS DANS LE BAS-RHIN

1.1. TROIS TYPES DE CRÉATIONS

En 2006, le Bas-Rhin a enregistré la création¹ de plus de 5 700 établissements, soit une progression de 9 % par rapport à l'année précédente. Plus de la moitié de ces établissements sont situés dans la CUS.

TABLEAU N°2 : Créations d'établissements dans le Bas-Rhin en 2006

	Strasbourg	CUS hors Strasbourg	CUS	Zone d'emploi hors CUS	Reste du Bas- Rhin	Bas-Rhin
Créations nouvelles	1 475	971	2 446	328	1 820	4 594
Réactivations	108	45	153	20	100	273
Reprises	310	180	490	46	349	885
Total	1 893 33 %	1 196 21 %	3 089 54 %	394 7 %	2 269 39 %	5 752 100 %

Source : INSEE-Sirène 2006

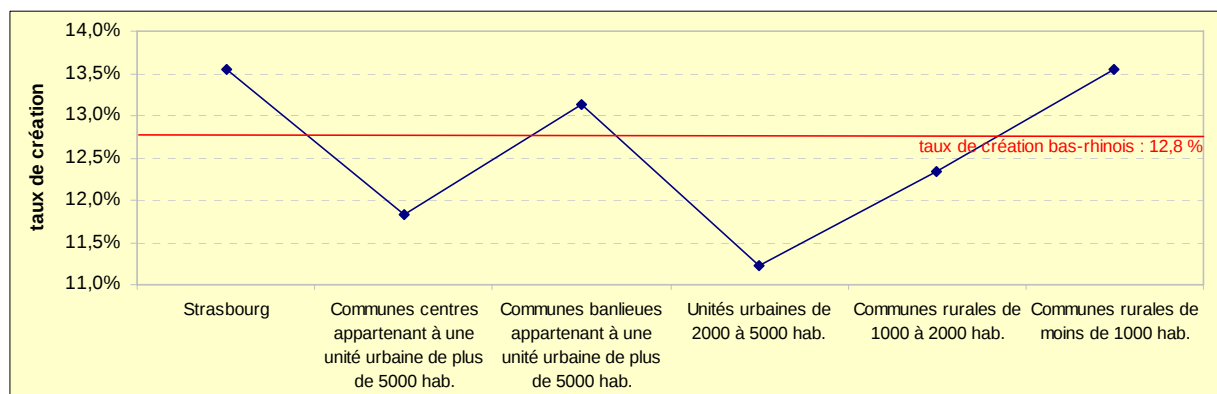
Huit établissements créés sur dix sont entièrement nouveaux². Les reprises³ et réactivations⁴ ne représentent ainsi que 15 % et 5 % de l'ensemble des créations.

En comparant le nombre moyen d'établissements créés au volume total d'établissements, le taux de création bas-rhinois est de 12,8 %.

1.2. LES CRÉATIONS SELON LE DEGRÉ D'URBANISATION

Le degré d'urbanisation des communes a une incidence sur l'intensité des créations. En effet, le facteur qui explique le mieux la localisation des implantations reste la densité d'entreprises. En 2006, plus de sept établissements créés sur dix se sont installés dans un grand centre urbain (Strasbourg, Haguenau, Sélestat, Saverne, Obernai...), dont le niveau d'équipement lié à l'urbanisation renforce le caractère attractif.

GRAPHIQUE N°2 : Créations en fonction du degré d'urbanisation



Source : INSEE-Sirène 2006

1. création totale : création nouvelle + reprise + réactivation

2. création nouvelle (ou création pure) : création d'un établissement économiquement actif, jusqu'alors inexistant

3. reprise : lorsqu'une unité reprend l'activité, totalement ou partiellement, d'un établissement économique d'une autre entreprise

4. réactivation : lorsqu'une unité ayant cessé son activité la reprend

Toutefois, si les grands pôles urbains (plus de 5 000 habitants) restent globalement attractifs, les taux de création se révèlent plus importants en périphérie (13,1 %) que dans les communes centres (11,8 % hors Strasbourg et 12,9 % avec Strasbourg).

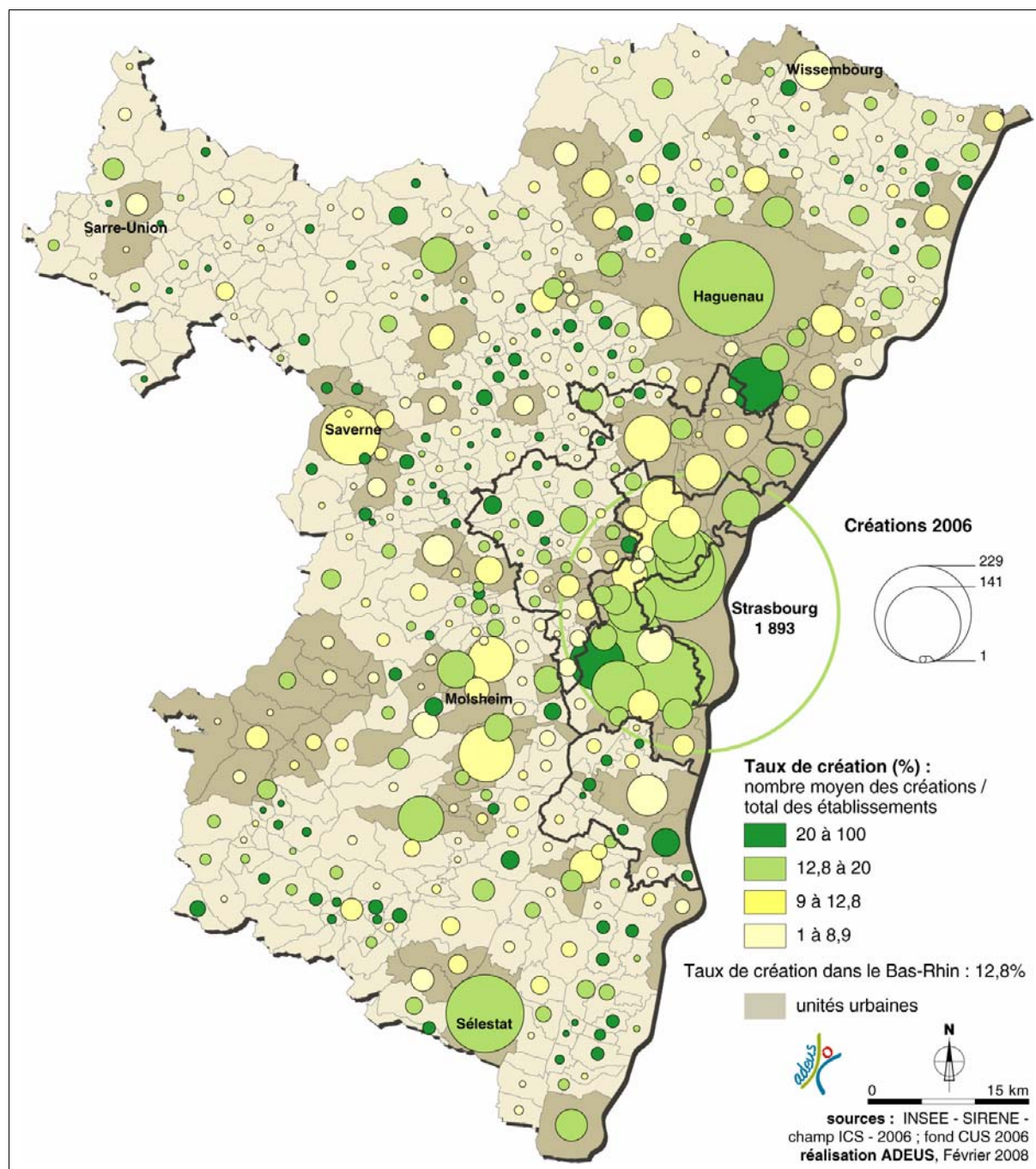
Wissembourg, Erstein, Molsheim, Saverne, Brumath et Obernai notamment restent en-dessous du taux de création départemental.

Alors que les communes de Strasbourg, Haguenau et Sélestat font exception, avec des taux de création voisin ou supérieur à 13,0 %.

Les unités urbaines de moins de 5 000 habitants et les communes rurales présentent respectivement des taux de création de 11,2 % et 12,3 %.

Le dynamisme des petites communes rurales reste à souligner.

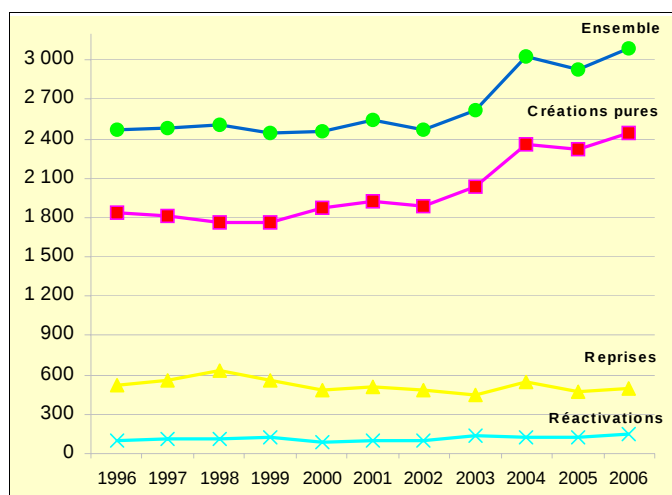
CARTE N°1 : Nombre et taux de création d'établissements dans le Bas-Rhin en 2006



2. LES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS DANS LA CUS

2.1. L'ÉVOLUTION DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS DEPUIS 1996

Dans la CUS, les créations d'établissements ont atteint en 2006 un niveau record avec près de 3 100 établissements créés ou repris.



GRAPHIQUE N°3 : Evolution du nombre de créations dans la CUS

Source : INSEE-Sirène 1996-2006 champ ICS

Le taux de création est de 13,6 % par an, soit près de 14 créations pour 100 établissements existants. Ce taux est plus élevé que dans le reste du Bas-Rhin.

Elles ont en effet de nouveau progressé en 2006 (+ 5,8 %), après deux années de forte hausse en 2003 et 2004 et un léger ralentissement en 2005.

Depuis 1996, en moyenne 2 600 établissements ont été créés ou repris chaque année dans la Communauté Urbaine de Strasbourg. Ce sont donc près de 29 000 projets qui ont ainsi été concrétisés sur la période.

Mais l'assouplissement des conditions de création en 2003 marque la rupture. Deux périodes sont ainsi à observer :

- jusqu'en 2002, avec 2 500 créations en moyenne,
- depuis 2003, avec une moyenne de plus de 2 900 créations.

2.2. LEUR LOCALISATION

Globalement, la présence de nombreuses entreprises en attire de nouvelles. Ainsi, les communes où la création d'entreprises est importante sont celles qui disposent d'un tissu économique dense.

TABEAU N°3 : Créations dans la CUS en 2006

	Strasbourg	CUS première couronne	CUS deuxième couronne	CUS
Créations	1 893	622	574	3 089
Taux de création	13,6 %	13,8 %	13,6 %	13,6 %

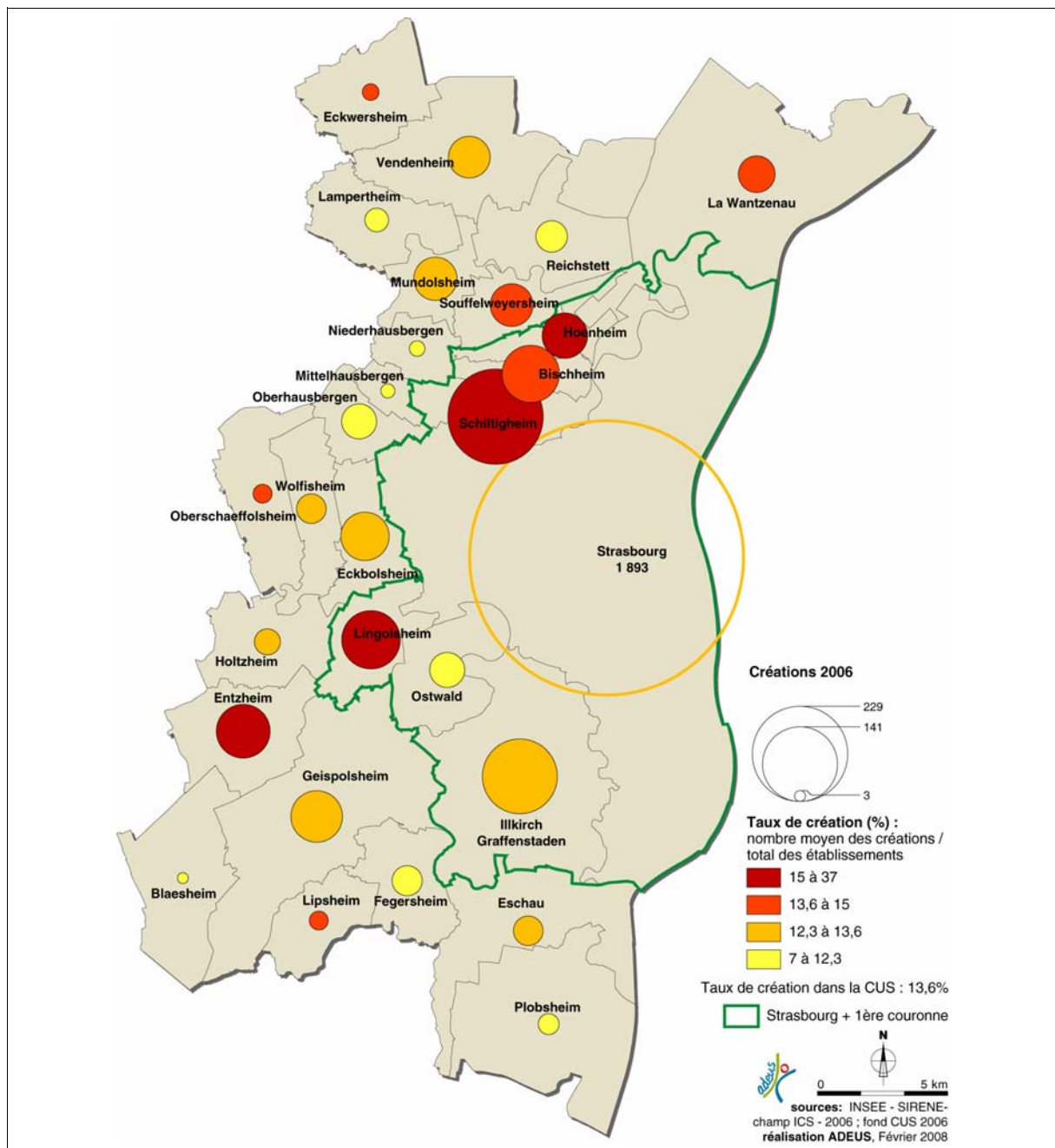
Source : INSEE-Sirène 2006

Au sein de la CUS, les taux de création sont très proches dans les différents sous-territoires (entre 13,6 % et 13,8%).

La géographie de la création reste toutefois très concentrée : en 2006, Strasbourg et les six communes de sa première couronne cumulent plus de 80 % des créations.

- Strasbourg, avec 1 900 créations d'établissements, concentre plus de 60 % des créations de la CUS,
- Viennent ensuite, comme les années précédentes, quatre communes de la première couronne : Schiltigheim, Illkirch, Lingolsheim et Bischheim, qui comptent 550 créations, soit 17 % du total,
- Puis, sept communes comptent entre 40 et 80 créations chacune : Entzheim, Geispolsheim, Eckbolsheim, Hoenheim, Mundolsheim, Souffelweyersheim, Vendenheim, totalisant ainsi 13 % des créations,
- Les seize dernières communes accueillent 9 % des créations.

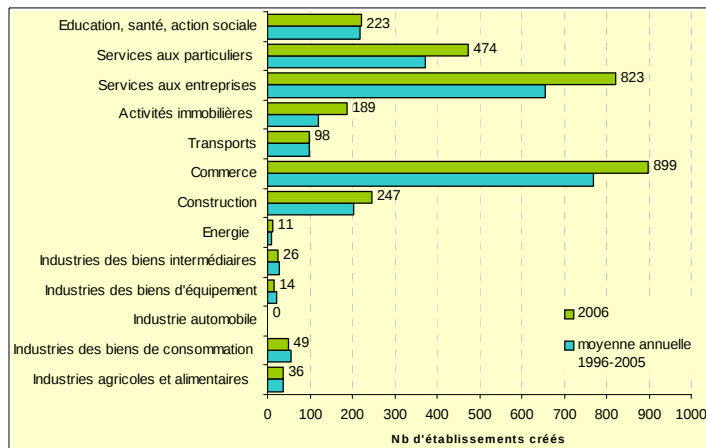
CARTE N°2 : Nombre et taux de création d'établissements dans la CUS en 2006



2.3. LES CRÉATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

• Les principaux secteurs créateurs

Seuls quelques secteurs d'activité sont le moteur de la création d'établissements. Ainsi, dans la CUS en 2006, cinq secteurs regroupent plus de 85 % des créations : le commerce, les services aux entreprises, les services aux particuliers, la construction et le secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale.



GRAPHIQUE N°4 : Créations d'établissements par secteur d'activité

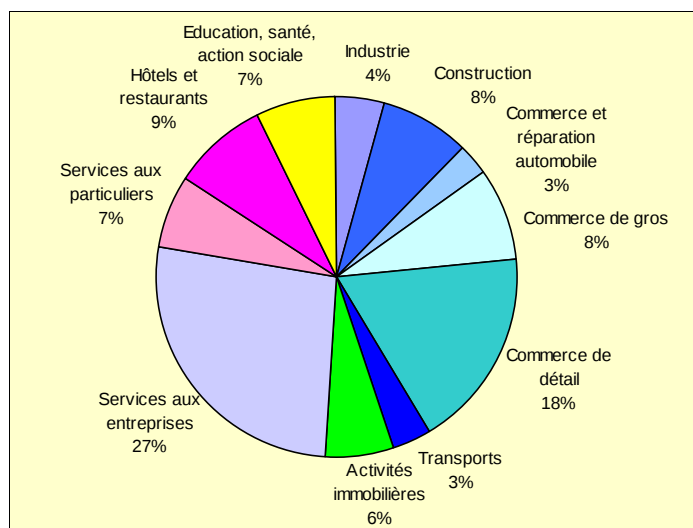
Source : INSEE-Sirène 1996-2006 champ ICS

Le **commerce** et les **services aux entreprises** sont à l'origine de plus d'un établissement créé sur deux. Avec plus de 800 créations chacun en 2006, ils demeurent les deux premiers secteurs créateurs.

Avec près de 500 créations, les **services aux particuliers** constituent le troisième secteur particulièrement actif dans la création d'entreprises.

Viennent ensuite la **construction** et l'**éducation-santé-action sociale** avec plus de 200 créations chacun.

Les principaux secteurs créateurs sont relativement traditionnels.



GRAPHIQUE N°5 : Créations d'établissements selon le secteur d'activité en 2006

Source : INSEE-Sirène 2006 champ ICS

Il s'agit de secteurs d'activité pourvus de nombreux établissements et de ceux marqués par un fort turn-over : services aux entreprises (27 % des créations), commerce de détail (18 %), hôtellerie-restauration (9 %), construction (8 %)...

De manière plus détaillée, les activités qui arrivent en tête sont les suivantes :

- les activités de conseil et assistance (informatique, administration d'entreprises, activités juridiques, comptables, études...) : 572 créations en 2006,
- le commerce de détail (alimentation, habillement....) : 554 créations,
- l'hôtellerie-restauration : 267 créations,
- le commerce de gros : 257 créations,
- la construction : 247 créations,
- les services opérationnels aux entreprises (travail temporaire, location de matériel, nettoyage, sécurité...) : 213 créations,
- les activités immobilières : 189 créations,
- les services à la personne (coiffure, beauté, services domestiques) : 142 créations.

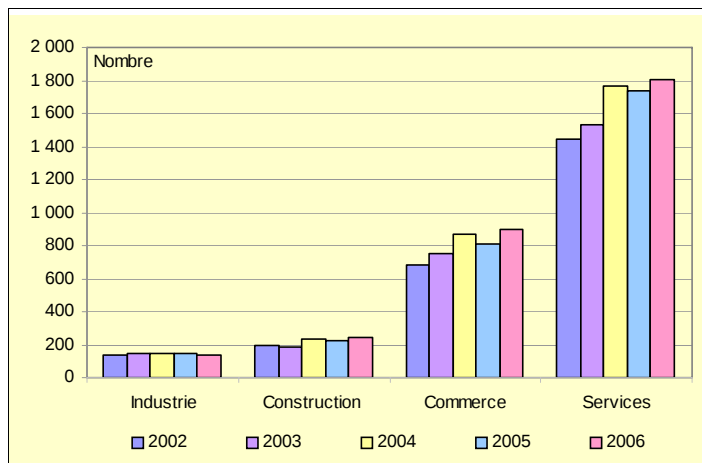
• Les capacités de renouvellement de l'appareil productif

Au-delà du nombre de créations, l'analyse du taux de création renseigne sur les capacités du tissu productif à se renouveler. Ces capacités restent inégales selon les secteurs d'activité.

Mais, les secteurs présentant les taux les plus élevés sont identiques aux années précédentes : la construction (15,2 %), le commerce (14,4 %), les services aux entreprises (13,3 %) ainsi que les activités immobilières (12,4 %) et le transport (11,9 %).

• L'évolution depuis 2002

Depuis 2002, la création d'établissements se montre particulièrement soutenue dans la CUS (+ 25 %).

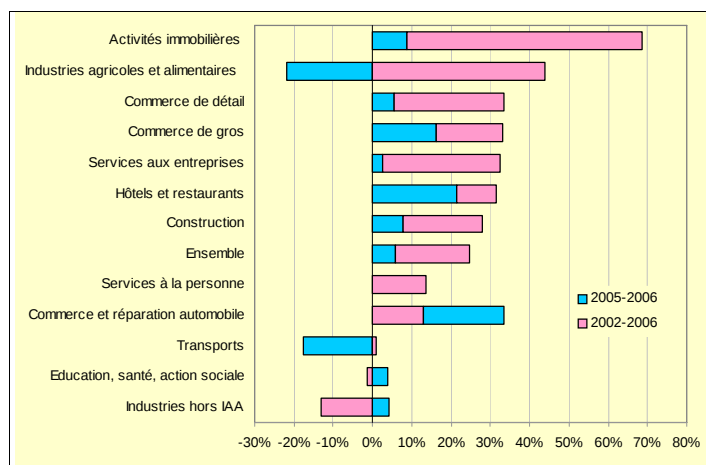


GRAPHIQUE N°6 : Evolution des créations d'établissements dans la CUS par grand secteur d'activité

Source : INSEE-Sirène 2002-2006 champ ICS

Le dynamisme des créations est partagé par chacun des grands secteurs d'activité, à l'exception de l'industrie. En effet, les créations dans la construction, le commerce et les services progressent de 25 à 30 % sur la période, alors que les créations dans l'industrie tendent à stagner, voire à diminuer.

La plupart des secteurs d'activité progressent nettement sur la période, à l'exception de l'industrie (hors industries agro-alimentaires) et du secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale.



GRAPHIQUE N°7 : Evolution des créations d'établissements dans la CUS par grand secteur d'activité

Source : INSEE-Sirène 2002-2006 champ ICS

L'immobilier (agences immobilières, promotions et transactions immobilières) arrive largement en tête. Les créations dans ce secteur ne cessent de progresser. Le nombre de nouveaux établissements a en effet augmenté de près de 70 % depuis 2002.

Il est suivi par les industries agro-alimentaires (+ 44 %), le commerce de détail (+ 34 %), le commerce de gros (+ 33 %), les services aux entreprises (+ 32 %), l'hôtellerie-restauration (+ 31 %) et la construction (+ 28 %).

Entre 2005 et 2006, le commerce dans son ensemble reste attractif. Les nouvelles entités ont été plus nombreuses à se créer qu'en 2005 (+ 11 %). Cette évolution favorable est liée à toutes les composantes du secteur : le commerce et la réparation automobile (+ 33 %), le commerce de gros (+ 16 %) et le commerce de détail (+ 6 %).

L'immobilier et la construction restent dans une conjoncture favorable, avec une progression des créations de respectivement 9 % et 8 % par rapport à 2005.

Les créations dans les services aux particuliers progressent dans leur ensemble (+ 11 %). Mais cette forte progression est surtout liée au dynamisme de la création dans l'hôtellerie-restauration (+ 21 %), alors que les autres services à la personne (services personnels et domestiques et activités récréatives, culturelles et sportives) stagnent.

L'éducation-santé-action sociale et l'industrie (hors IAA) vont mieux avec des créations en légère hausse par rapport à l'année précédente.

Les créations dans les services aux entreprises, si elles restent nombreuses, sont quasiment stables en 2006 (après une forte progression jusqu'en 2004 et une baisse importante en 2005).

Les transports et industries agro-alimentaires ont quant à eux vu leur dynamique s'infléchir. Ainsi, le transport - qui jusque-là continuait à progresser dans la CUS alors qu'il souffrait de la conjoncture au niveau national (hausse des prix du pétrole et forte concurrence étrangère) - affiche un recul de ses créations (- 18 % par rapport à 2005). Il en va de même pour les industries agro-alimentaires en perte de vitesse en 2006 (- 22 %).